

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAL DU 05 MARS 2018

Présents : Flore THEROND – Pascal FRAZZONI – Patrick BOSC - Rolland MEJEAN – Marie-Aude SAINT-PIERRE – Lydie MAURIGE – Claude BEAU – Marthe PEDULLA – Gaspard PICANDET

Absent : Guillaume BELLATON

La séance débute à 18 h 30. Les points suivants ont été abordés :

1°) Concerts Hardis les arts en juillet et août à Blajoux et Quézac

- **Pour Blajoux** : la date est fixée au jeudi 02 août 2018, l'organisation sera assurée soit par le comité des fêtes, soit par le Village de gîtes de Blajoux. Marie-Aude fera le point avec Sandrine et informera de la décision qui sera prise.
- **Pour Quézac** : la date est fixée au jeudi 09 août 2018, l'organisation sera assurée soit par les P'tits cailloux, soit par le comité des fêtes. Gaspard et Pascal donneront la décision qui sera prise.

2°) La chasse aux œufs de Pâques

La chasse aux œufs est fixée au **dimanche 1^{er} avril 2018 à 10 h 30**. Chantal prépare les invitations qui seront distribuées comme à l'habitude dans les boîtes aux lettres. Il est prévu une quarantaine d'invitations. Lydie se chargera de l'achat des friandises, la mairie des boissons et Gaspard organisera le parcours de la chasse aux œufs.

3°) Etude de l'aménagement du pré du curé

Le bornage du terrain a été demandé au cabinet MEGRET qui a convoqué sur place la mairie et les riverains le **15 mars 2018 à 9 h 30**. Patrick Bosc et Mme THEROND seront sur place. L'étude de l'aménagement du site est confiée à Noémie D'ALMEIDA élève de l'école du paysage de Blois. L'étudiante effectuera son stage du 30 avril au 13 juillet. Elle sera logée au village de gîtes de Blajoux dans le logement de fonction libéré.

4°) Visite de la Préfète

Monsieur le Sous-Préfet organise pour la préfète des visites de l'arrondissement. **Le 22 mars prochain à 16 h** est prévue sa venue au pont de Quézac. Christophe BAUMELLE notre assistant de Lozère Ingénierie a été sollicité pour cette visite. Avant son arrivée à Quézac, la préfète visitera l'usine d'embouteillage en début d'après-midi.

5°) Visites guidées de l'usine d'embouteillage

Mme THEROND et Mr VIEILLEDENT ont rencontré le Directeur de l'usine le 27 février écoulé pour l'organisation des visites de l'été. Il a indiqué qu'il est favorable au maintien des visites de l'usine qui se dérouleront cette année à l'intérieur de l'usine sans possibilité de voir la chaîne d'embouteillage compte tenu des travaux réalisés dans les locaux. Toutefois, il prévoit la diffusion d'un film qui pourra remplacer la visite de la chaîne.

6°) Le chantier du pont monument de Quézac

Cette année le pont provisoire sera installé. Le lancement de l'opération devrait intervenir fin mars, il est rappelé que celle-ci bénéficie de la DETR. En revanche, l'aménagement du chemin du Tomple ne pourra bénéficier d'une telle aide. Aussi, il a été demandé à Mr BAUMELLE de prévoir un aménagement minima afin de le rendre carrossable à tout véhicule à coût moindre. Pour le pont monument Mr TRABON (architecte) a prévu de démarrer la saison 2018 par les travaux de la pile N° 4.

7°) Réparation de la lavogne du Mas André

La commission d'appel d'offre se réunira le jeudi 08 mars à 9 h 00. Deux offres ont été reçues.

8°) Information sur l'éclairage public

Un rendez vous avec Mr Rol du SDEE est fixé le **07 mars 2018 à 14 h 00**. Patrick BOSC suit ce dossier et demandera la possibilité de tester l'éclairage public dans les villages de Quézac et Blajoux après suppression de postes lumineux tels que prévu par le repérage effectué par Marthe PEDULLA et Marie-Aude SAINT-PIERRE pour Blajoux et par Pascal FRAZZONI et Lydie MAURIGE pour Quézac.

9°) Fête des hameaux

Elle aura lieu le **dimanche 24 juin au Mas André**. Claude Beau se chargera de prévoir l'emplacement pour l'installation des tables, chaises, barnums. Par ailleurs, sera proposé la visite de la lavogne.

Questions diverses

Marthe PEDULLA signale des « nids de poule » sur la chaussée de Blajoux. A cet égard, il est indiqué que la Communauté de Commune met à disposition des communes qui souhaitent effectuer des réparations de chaussée une goudronneuse (bouille). Patrick BOSC doit contacter Mr SOURNAT pour envisager la possibilité de bénéficier de cette mise à disposition.

La séance est levée à 20 h 00.